

ÉVALUATION

17 septembre 2016

Direction générale: Bertrand Dupain

CONTEXTE

26 mai 2016: Annonce du ministère

- Année 2016-17: Examens de français et anglais 12^e année;
- Année 2017-18: Nouvelle évaluation provinciale de numératie et littératie « envisagée »;
- « *The new curriculum will help teachers create learning environments that are both engaging and personalized for the student* »;
- « *These courses will now be assessed in the classroom as happens for other courses.* »

<https://curriculum.gov.bc.ca/graduation.-info>

ENJEUX

Acte scolaire

Parent's entitlements and responsibilities:

7(1) a parent of a student of school age attending a school is entitled:

- ✓ *To be informed, in accordance with the orders of the minister, of the student's attendance, behaviour and progress in school.*

Bilan annuel du CSF:

- ✓ Lacune mars;
- ✓ Mesure
ex: programme de francisation et littératie en M/1.

ENJEUX (suite)

Présence d'autres programmes

- ✓ Baccalauréat International
 - Deux systèmes;
 - Élite;
 - Motivation

- ✓ Advanced Placement (AP)

PROCESSUS D'ÉLABORATION

a) Ministère de l'Éducation

- ✓ Poste en évaluation 0.50 ETP
- ✓ Affichage

Responsabilités principales

...[responsable de la coordination des initiatives pour la mise en place d'un système d'évaluation en français langue première en collaboration avec l'équipe du ministère de l'Éducation.

Responsabilités spécifiques

Ex.1 Assumer un rôle de leadership pour appuyer le ministère de l'Éducation dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un système d'évaluation de français langue première.

Ex.2 Assumer un rôle de représentant du CSF auprès du ministère de l'Éducation dans le processus d'élaboration du système d'évaluation

PROCESSUS D'ÉLABORATION (suite)

b) Conseil scolaire francophone

Bureau central

- **Groupe de réflexion**
- **Recommandation au CA (sept.2016)**

École

- **Communauté d'apprentissage**

NB: Bilan de pédagogie différenciée ou universelle
(but n°1 du Projet éducatif)

RECOMMANDATIONS

« *ADVISORY GROUP ON PROVINCIAL ASSESSMENT. THE GRADUATION LEARNING YEARS. SEPT. 2015* »

1. Montrer ce que l'élève est capable de faire plutôt que ce qu'il n'est pas capable;
2. Aucun outil d'évaluation ne rejoint tous les objectifs;
3. Auto évaluation de l'élève est essentielle;
4. Évaluation le plus tôt possible afin d'intervenir et supporter;
5. Évaluation en littératie et numératie doit former la base de l'évaluation provinciale;
6. Évaluation sur les sciences et les sciences sociales doit être basée sur les compétences (habiletés);
7. Les compétences comme pensée critique, règlement de problèmes, travail d'équipe, empathie, responsabilité sociale et créativité doivent être évaluées au sein de l'école (interprétation libre)